Zeitschrift: Domaine public Herausgeber: Domaine public

**Band:** - (1983)

**Heft:** 711

Artikel: Naine, Stich, Lang

Autor: [s.n.]

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-1025239

## Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 15.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

# **Quand les socialistes entraient en opposition**

«Un bain de jouvence pour l'opposition»: c'est ce que certains espéraient, dans les rangs de la gauche, après la démission du conseiller fédéral socialiste Max Weber, en 1953. Que s'est-il passé en réalité? Difficile de dresser un constat complet de cette période. Mais quelques points de repère faciliteront la réflexion indispensable après les dernières élections au Conseil fédéral.

Pour mémoire, tout d'abord, quelques dates-clefs, en suivant la chronique de l'Almanach socialiste et de l'Almanach ouvrier:

30 novembre 1929, Bâle. Congrès du Parti socialiste suisse. 295 sections, 513 délégués. Le congrès accepte la participation du parti au Conseil fédéral par 324 «oui» contre 137 «non». Klöti est désigné candidat à l'unanimité.

16 décembre 1943, Berne. L'Assemblée fédérale nomme au Conseil fédéral le camarade Ernest Nobs, président de la ville de Zurich, par 122 voix. 2 décembre 1951, Max Weber est désigné pour remplacer Ernest Nobs.

5 décembre 1953. Le régime financier est repoussé... Max Weber donne sa démission du Conseil fédéral.

14 décembre 1953. Les instances socialistes direc-

trices (comité central) sont unanimes (moins une voix) contre la participation socialiste, dans la perspective de l'élection au Conseil fédéral.

22 décembre 1953. Streuli (rad.) est élu conseiller fédéral.

«La page socialiste» de l'Almanach ouvrier pour 1955 est consacrée à la démission de Max Weber. Sa conclusion est tout à fait révélatrice du climat de l'époque: «C'est ainsi que le Parti socialiste suisse a, de sa propre volonté, renoncé à être actuellement représenté au Conseil fédéral. Ce n'est là, bien entendu, qu'une solution provisoire jusqu'au prochain renouvellement.»

### **OUATRE ÉLECTIONS TESTS**

En fait, l'absence de l'exécutif central durera six ans (nous quittons ici l'Almanach ouvrier qui cesse de paraître en 1956).

Deux ans après le départ de Max Weber, les socialistes gagnent quatre sièges aux élections au National et deviennent le plus fort groupe de cette Chambre avec 53 élus. Titre honorifique et progression somme toute relative, eu égard à l'importance de la cassure. Pour le reste, les socialistes, dans leur cure d'«opposition», demeurent loin d'un refus systématique des propositions majoritaires. En témoignent les mots d'ordre pour les votations populaires, pas négatifs par principe, en tout cas. Revenons-en à la pierre de touche la plus évidente pour apprécier le climat de la gauche, les élections au Conseil fédéral, au nombre de quatre pendant ces années 1953 à 1959.

Pour succéder à Max Weber, les radicaux et les démocrates chrétiens présentent un candidat cha-

Celui qui a refusé son élection au Conseil fédéral est un Vaudois: Charles Estoppey, élu en 1875. Son refus a privé le canton de Vaud d'un représentant jusqu'en 1881, date de l'élection de Louis Ruchonnet.

Un autre Vaudois, élu au Conseil fédéral contre le candidat officiel, a demandé un délai de réflexion mais a fini par accepter. C'est Ernest Chuard.

Enfin, à un autre niveau, le socialiste Achille Grospierre, que les bourgeois voulaient élire à la présidence du Conseil national pour 1927 à la place du candidat officiel Robert Grimm, a décliné ce cadeau empoisonné et laissé la place à un radical vaudois.

cun. Les radicaux espèrent un appui socialiste et leur poulain est élu au second tour.

A fin 1954 un occasion de «rentrée» se présente: trois sièges deviennent vacants à la suite du décès du démocrate-chrétien valaisan Escher et de la

#### NAINE, STICH, LANG

Extrait d'un article de Charles Naine paru dans «La Sentinelle» du 20 février 1925 et intitulé «La proportionnelle à l'exécutif: «Nous ne critiquons pas la façon dont les gouvernements bourgeois sont arrivés au pouvoir. L'insurrection était de leur temps. Nous cherchons simplement à expliquer pourquoi ils durent être intransigeants envers les minorités. Mais les temps ont changé, cette intran-

sigeance n'a plus sa raison d'être aujourd'hui et ce qu'il en est resté dans les mœurs politiques doit disparaître.» Les temps n'en finissent pas de changer.

Quel sort subira le postulat Stich du 25 juin 1982? Il invite le Conseil fédéral «à profiter de l'établissement de la réglementation relative à la compensation de la progression à froid pour modifier le système de calcul du revenu imposable de telle sorte que le contribuable puisse défalquer, jusqu'à

concurrence d'un montant à déterminer, les loyers qu'il paie».

Hedi Lang aurait eu de meilleures chances de devenir conseillère fédérale. Cette légende circule encore alors que la conseillère d'Etat zurichoise n'est au bénéfice que d'un seul indigénat, celui de Wetzikon, dans le canton de Zurich. De meilleures chances, peut-être, mais il y a une année contre M. Friedrich.